DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix, le 10 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par

Monsieur le Maire le 4 novembre deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la

Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

SÉANCE DU

10 NOVEMBRE 2010

Le nombre de Conseillers en exercice est de 39

OBJET

Installation d'un Conseiller Municipal

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 12 novembre 2010 par voie d'affichages notifié le 5 janvier 2011 transmis en Sous-Préfecture le 19 novembre 2010 et qu'il est donc exécutoire.

Le 5 janvier 2011

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général Adjoint des Services

François LANSIART

Etaient présents:

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN. PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA. Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU. Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur OUÉMARD, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND. Monsieur PÉRICARD. Madame FRYDMAN, Madame Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur BATISTELLI à Monsieur AUDURIER Monsieur LEBRAY à Monsieur le Maire Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN D'ORO Madame DE CASTRO COSTA à Madame de CIDRAC (à partir du dossier 10 F 09) Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur PÉRICARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur CHARREAU

^{*}Madame DE CASTRO COSTA quitte la salle à 22h10, au cours de l'examen du dossier 10 F 09

^{*}Mademoiselle DEMARIA-PESCE quitte la salle à 23h57, au cours de l'examen du dossier 10 F 11

N° DE DOSSIER: 10 F 01 a

OBJET: INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Lors du Conseil Municipal du 30 septembre dernier, je vous informais de la démission de Monsieur Nicolas HOULBREQUE qui avait été appelé à remplacer Madame Brigitte BÈLE, Conseillère Municipale.

J'en ai informé Madame la Préfète et Monsieur le Sous-Préfet, selon l'article L.2121-4 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux articles L.270 du code électoral, R.2121-2 et R.2121-4 du code général des collectivités territoriales, il convient d'installer le suivant de la liste « Union pour Saint-Germain », dont faisait partie Monsieur Nicolas HOULBREQUE lors des dernières élections municipales.

Je rappelle au Conseil Municipal que le suivant de liste devient Conseiller Municipal de plein droit.

En conséquence, Madame Marie-Christine AZEVEDO épouse DE CASTRO COSTA est installée Conseillère Municipale.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire, Le 1^{er} Maire, Adjoint,

Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines